**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 51 (1963)

Heft: 29

**Artikel:** Les candidates...

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270330

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## 27 et 28 avril 1963

# Les élections municipales à Genève

### Première participation des électrices au renouvellement des conseillers municipaux

C'est la première fois que les femmes prennent part aux élections muni-cipales. Les dernières élections, en effet, avaient

élections, en effet, avaient eu lieu le 11 et 12 avril 1959, date à laquelle les femmes n'avaient pas en-core le droit de vote. Signalons cependant que des candidates ont déjà, dans trois commu-nes, Meyrin, Collex-Bos-sy, Plan-les-Ouates, accé-dé aux fonctions de con-seiller municipal lors municipal d'élections

pour le Grand Conseil, élu le 5 novembre 1961, on s'attend que la partitransformera la physiono-mie des Conseils munici-paux. Rappelons que lors renouvellement Parlement cantonal, les Partis libéral et socialiste avaient enregistré une avance de cinq sièges chacun, le Parti chrétiensocial de un, tandis qu les radicaux perdaient dix sièges et le Parti du traLe pouvoir législatif est représenté, dans les communes, par le Conseil municipal ; il est nommé tous les quatre ans par le corps électoral. Il s'occupe de toutes les questions qui concernent l'intérêt général et l'administration de la commune. Sauf dans quelques petites communes (celles qui comptent moins de 800 habitants) où le système majoritate a été conservé, le système en usage pour l'élection des conseillers municipaux est la proportionnelle.

Le nombre des conseillers varie selon le chiffre de la population

## **Pouvoir législatif**

C'est lui qui vote, en automne, le budget pour l'année à venir et qui, au printemps, épluche les comptes de l'année écoulée. Les conseillers municipaux sont chargés de l'administration communale, de la gestion des biens qui appartiennent à la commune, de décider les décenses compunales. dépenses communales.

Ils doivent veiller à l'entretien des routes, en collaboration avec les travaux publics cantonaux.

Ils entretiennent une police municipale pour la surveillance des halles, marchés, promenades publiques.

L'entretien des bâtiments tels qu'écoles primaires, bâtiments administratifs les concerne.

Ils distribuent un certain nombre de subventions à des institutions

Les services industriels sont une régie autonome surveillée par le Conseil municipal.

## Pouvoir exécutif

Dans les communes, le pouvoir exécutif est représenté par des conseillers administratifs, des maires et des adjoints qui sont élus tous les quatre ans, après l'élection des conseils municipaux.

Le communes qui comptent moins de 3000 habitants sont administrées par un maire et deux adjoints.

Celles qui ont plus de 3000 habitants ont un conseil administratif de trois membres, collectivement responsables.

Le ville de Genève a un conseil administratif de cinq membres, dont le président est le maire de la ville.

## Le mécanisme de la proportionnelle ne doit plus être un mystère pour vous

On trouve, au bureau de vote, non seulement les bulletins à entête des partis, avec les noms des candidats qu'ils vous proposent, mais encore la liste officielle qui ne porte aucun nom de parti, aucun nom de candidat.

Supposons que l'électeur utilise la liste officielle, dans une commune où il y a 80 candidats à élire. Il peut : simplement inscrire les candidats de son choix. Ce faisant, il accorde à chaque candidat choisi un suffrage individuel ;

il peut aussi : mettre en tête de sa liste officielle le nom du parti de in petu aussi; il nettre en teu de sa itiste officielle e hom din parti de som choix; il accorde ainsi 80 suffrages de listes à ce parti, à condition que tous les candidats inscrits (et auxquels il accorde à chacun un suffrage individuel) appartiennent à ce même parti; pour chaque un suffrage individuel) appartiennent à ce même parti; pour chaque candidat n'appartenant pas au parti inscrit en tête de liste, l'électeur enlève un suffrage de liste au parti choisi. Si l'électeur choisit le bulletin de l'un ou de l'autre parti, il

Si l'electeur choisit le bulletin de l'un ou de l'autre parti, il accorde, à ce parti (toujours dans une commune où il y a 80 conseillers à élire), 80 suffrages de liste. S'il ajoute quelques noms de candidats choisis sur la liste des autres partis, il enlève, pour chaque nom, un suffrage de liste au parti de son bulletin. Il accorde un suffrage individuel à chacun des noms inscrits, quel que soit le parti auquel les candidats appartiennent.

On ne tient aucun compte des noms qui ne figurent pas sur les listes officielles.

C'est le nombre de suffrages de listes qui détermine le nombre de siège obtenus par chaque parti, à condition que les suffrages obtenus représentent au moins le 7 % du total des suffrages expri-més (quovum). C'est le nombre des suffrages individuels qui compte pour l'élection de tel ou tel candidat au sein des partis.

Le canton de Genève compte 45 communes La ville de Genève. est la plus volumineuse et ses habitants sont presque aussi éloignés de leur Conseil municipal que de l'administration cantonale. Dans les autres com munes, par contre, les rapports sont étroits en-tre électeurs et conseillers municipaux. Suivant le nombre d'ha-

bitants des communes, le nombre des conseillers municipaux varie jusqu'à 600 habitants, 7 conseil-lers; de 601 à 800, 9 conseillers; de 801 à 1500, 11 conseillers. Ce nombre va en augmentant jusqu'à 19 conseillers pour 3000

la commune la plus peuplée est Carouge (15 000 h.) et la moins peuplée est Gy (143 h.). Pour la ville de Genève, le nombre des conseillers muforment le Conseil muni-

#### Ville de Genève

#### PARTI LIBÉRAL

Mlle Gisèle Albrecht, excellente pédago-gue, toujours préoccupée de problèmes édu-catifs, soit dans le mouvement des éclaireudans les cours dont elle est chargée. Mme Laurence Demole, maîtresse de mai-

Mlle Claire Marti, professeur à l'Ecole ménagère, est toujours active dans le mouve-ment des Unions chrétiennes féminines.

Mlle Annette Matile, avocate, vice-présidente du Parti libéral genevois.

Mlle Colette Oltramare, architecte expérimentée, membre de sociétés féminines.

Mme Alice Reymond, ménagère, toujours en contact avec les problèmes féminins et d'intérêt général par son activité dans les Unions chrétiennes féminines.

Mme Catherine Rosset-Martin, maîtresse de maison, s'est occupée de l'accueil univer-sitaire aux étudiants étrangers.

Mlle Clarisse Wehrli, infirmière.

Mlle Cécile Wuarin, après des études complètes de droit, s'est spécialisée dans la psy-

#### PARTI SOCIALISTE

Mlle Claude-Marie Secrétan, assistante so-

Mme Denise Baumgartner, ménagère.

Mlle Luce-Léa Borel, professeur, fort au courant des problèmes d'éducation et d'en-

Mme Amélia Christinat, ménagère.

Mlle Janine Genevey, aide-infirmière.

Mlle Colette Perret-Gentil, professeur, au courant des problèmes d'éducation et d'en-

Mme Salvadora Schmid, horlogère

Mlle Solange Schmid, secrétaire du Parti socialiste; de ce fait, très compétente dans les problèmes actuels de notre ville.

Mme Pearl Secrétan, ménagère, ancien professeur, membre du comité de l'Union Famille-Ecole, représentante de l'Alliance internationale des femmes, droits égaux responsabilités égales, à l'ONU.

Mlle Jacqueline Wavre, adjointe au service d'orientation professionnelle, présidente du comité de « Femmes Suisses ».

#### PARTI CHRÉTIEN-SOCIAL

Mlle Juliette Barberis, institutrice.

Mme Blanche Bernasconi, ménagère. Mlle Raymonde Davet, professeur de mu-

Mme Blanche Deslarzes, présidente du groupe féminin, membre du comité de l'Asso-ciation genevoise pour le suffrage féminin.

## Les candidates...

Mme Josette Gaudard, ménagère. Mme Hélène Piletta, ménagère.

Mme Marie-Paule Senti, ménagère.

Mlle Olga Vuagniaux, coiffeuse.

Mile Cécile Zumthor, infirmière d'hygiène

#### PARTI RADICAL

Mlle Simone Chevalley, infirmière, actuel-lement à la permanence de la rue Rousseau, après avoir travaillé dans les hôpitaux vaudois, neuchâtelois et genevois.

Mme Marie-Jeanne Frey-Thibaud, secré taire dans diverses maisons de commerce et aujourd'hui dans une étude d'avocat; spor-tive, membre de la société de gymnastique

Mme Geneviève Iovignot, sans profession : a été administratrice d'une manufacture de cravates. Elle préside la Commission d'entraide du groupe féminin radical.

Mlle Dora Muri, secrétaire travaillant à la Commission administrative de l'Aide à la

Mme Germaine Sandoz, gérante. avoir travaillé dans la restauration, elle est en possession de la maîtrise hôtelière.

#### PARTI DII TRAVAII.

Eugénie Chiosterghi (Tuscher), employée Nelly Wicki, institutrice

Blanche Pidoux, ouvrière d'usine

Elisa Prince, vendeuse

Anna Blauenstein, garde-malades Yvonne Elles, ménagère

Georgette Gauthey, ouvrière de fabrique.

## Le jargon électoral

Vous devez savoir ce qu'est :

Le latoisage est l'action de biffer certains noms qui se trouvent sur le bulle-

Le panachage définit l'action d'ajou-ter, sur le bulletin de parti choisi, les noms d'autres candidats qui sont pro-posés sur une autre liste. Dans le cas de la représentation proportionnelle, et si l'on tient au succès de son parti, le panachage devrait être évité puisqu'en ajoutant sur sa liste le nom de candi-dats d'autres partis l'électeur retran-che des suffrages de liste à son propre

#### Communes

Elections de système majoritaire ANIÈRES — Georgette Bardet, assistante sociale. BELLEVUE — Marie-Thérèse, Jacqueline Lara-voire, ménagère - Georgette Miserez, aide-buraliste. CHOULEX — Simone Zurcher, café - Marie-Thé-se Baudit, institutrice - Josephte Chevrot, em-

AVULLY - Jacqueline Excoffier - Bluette Tièche. AVUSY — Anne-Marie Desjacques, ménagère.
CARTIGNY — Marianne Wild.

CÉLIGNY — Madeleine Vaucher - Anne-Lise Imobersteg - Jacqueline Kössler-Häberlin - Elise Zingre,

CHANCY — Elise Bouvier - Marguerite Des-namps - Claire Gilliéron, ménagère - Renée Du-

champs - Claire Gillleron, menagere - Renée Du-rand, employée.

COLLEX-BOSSY — Thérèse Money, secrétaire -Jacqueline Thitique, ménagère - Janine Crispini.

HERMANGE — Marguerite-Jeanne Piuz - Edmée Françoise Bodenes-Favre, ménagère.

JUSSY – Erika Revilliod-Winkler, vice-présidente de l'Union des paysannes. MEINIER – Lucette Chavaz, ménagère - Marie-Suzanne Roulet, secrétaire.

PERLY-CERTOUX — Céline Deshusses-Romand, commerçante - Carmen Wägli, Simone Romazzina, Marie Bocquet, ménagères.

PRESINGE — Claude Cramer (Mme).

#### Elections avec la proportionnelle

Elections avec la proportionnelle

CAROUGE — Alice Fawer, vendeuse - Ida Koelliker, démonstratrice - Milly Rutschi, receveuse CGTE
- Evelyn Guinand, antiquaire - Hélène Guinand, présidente des Femmes radicales suisses - Hélèna
Roche, vendeuse - Léonie Moretti, directrice - Denise Vogel, employée - Charlotte Clément, Emille
Conod, Madeleine Rhyn, ménagères - Jacqueline
Willener, secrétaire - Jacqueline Zurbrugg, député Claire Pittet, présidente de groupe féminin - Joslane
Rieker-Chervier - Hélène Borret - Christiane Cuénoud, employée - Jeanine Briffod-Lavergo, commercante.

CHÊNE-BOUGERIES — Irène Burnier - Germaine Caussard, employée - Ida Schaller, auxiliaire fami-liale - Nelly Gisel, infirmière - Marthe Audéoud, mé-

nagère
CHÉNE-BOURG — Berthe Corbat, aide-pharmacienne - Marcelle Fleury, Elisabeth Stussy, secrétaires Madeleine Gavard, institutrice - Renée Chappuis,
maîtresse d'éducation physique - Janine Ducret,
Nelly Mottaz, ménagères - Alice Debaud, institutrice retraitée - Marie Corpataux, commissaire d'apprentissage - Josette Decarro, coiffeuse.

COLLONGE-BELLERIVE — Anny Hentsch-Gallay -Yvonne Peniston-De Crue - Lydie Anselmetti - Ma-rie-Louise Curtet - Françoise Ryser, secrétaire -Gyliane Bertholet, ménagère - Estelle Haymoz, em-

ployée.

CONFIGNON — Ursula Geissbühler, ménagère Françoise Bergeron - Marie-Louise Hatt-Arnold, professeur de musique - Michelle Giron.

DARDAGNY — Jacqueline Hutin Caccia - Isabelle
Maendly-Mottas.

GENTHOD - Francine Berney, commerçante - Christiane Fischer - Claire-Lise Leuba, ménagère - Cécile Petitpierre, infirmière - Odette Schlemmer, directrice.

LANCY — Sarah Wagner, assistante pharmacienne - Rose Grand, ouvrière - Cécile-Marguerite Ryser, Marie Besson-Roch, institutrices - Yvette Valance, hôtesse Swissair - Jeanne Graedel, Fernande Pillet-Schreibmüller, Raymonde Rovinelli-Déthiollaz, ménagères - Léa Dumonthay - Rachel Durler - Marthe Kunzi, employée - Hedwige Muri - France Dugerdil, étudiante - Isabelle Maunoir.

ONEX — Jacqueline Duchêne - Yvonne Landolt Verena Mumenthaler, secrétaire - Madelyne Mar-uis, ménagère - Monique Macheret, Anne-Mer mery, mères de famille - Madeleine Moret, profes-sur.

seur.

PREGNY-CHAMBESY — Emma Haller, ménagère -Inès Gabin, infirmière - Renée Trussi - Nelly-Edmée Willemin, commerçante - Elis-Nelly Junod.

GRAND-SACONNEX — Florence Lambelet, infirmière - Hélène Constantin - Cligia Schute - Lilly Lugeon-Huber, Lory Voegli-Urbas, mères de famille - Marguerite Novel, commerçante - Mathilde de Stockalper, infirmière scolaire - Elisabeth Hof, Josette Moachon, Angèle Nicoud, Yvonne Scherrer, ménagères.

SATIGNY — Violette Lagrange, institutrice - Si-mone Chaix - Marcelle Dugerdil, Camille-Augusta Copt-Fournier, Marguerite Python, Ida Perrin, ména-nères

Gertrude Marguerite Aeschlimann, institutrice Gertrude Marcoux, négociante - Emilie Mezger -Marguerite Sporri - Juliette Baud, Elisabeth Chab-bey, Lucie Charrez, Madeleine Eberlin, Marie Joly, Hélène Brandt, ménagères - Hélène Burki, repas-

TROINEX - Isabelle Desiacques - Rose-Marie

#### VANDŒUVRES — Françoise Eklin.

VANDŒUVRES — Françoise Eklin.

MEYRIN — Marlyse Kuhnert, Marthe Zuconne,
Y. Poget-Liebscher, ménagères - Emille Grunder,
secrétaire - Cécile-Louise Magnin, couturière - Marie Neri - Doris-Dorothee Frei, interprète - Marlyse
Hoffmann, employée Swissair - Monique Rouget,
mère de famille - Hélène Simones-Rochat, infirmière - Renée Pellet-Chatelain, adjointe de la mairie - Jeanne Charles-Challut, maitresse de couture Aline Staenhoven-Barbier - Lina Perret, employée.

PLAN-LES-OUATES — Marguerite Boymond, maî-tresse de maison - Albine Maeder, ménagère - Ida Colomb, conseillère municipale - Jane-Marie Ja-

querod.

YEYRIER — Monique Delacroix, vendeuse - Jeanne Ecoffey, Denise Zurcher, secrétaires - Geneviève Lesna, employée - Anne-Marie Plancherel, ménagère - Laurence Pisteur-Corajod, fondé de pouvoir - Pauline Borgeaud, chimiste - Louise Hauri-Meyer - Yvonne-Marie Gentet.

Yvonne-Marie Gentet.
VERNIER — Marie-Madeleine Salguin - Elisabeth
Burri, Melina Wohlhauser, Maria Vachoux, ménagères - Suzane Garny, employée - Aida Metrallet,
commerçante - Andrée Berney - Lilia-Marie de Cazotte, avocate - Madeleine Fleury - Juliette Magnenat, institutrice - Marguerite Buloz, fonctionnaire Hélène Ducimetière - Adreinne Magnin, sommelière Fernande Roch, professeur de couture - Julia VIret, institutrice - Henriette Claudet, secrétaire - Jacquelline Larpin, jardinière d'enfants.

BERNEX — Marguerite Meylan, employée - Marthe Cetton, maraíchère - Florence Galland, Huguette Mauris, ménagères.

VERSOIX — Marcelle Croisier, employée - Jac-queline Della Santa - Simone Gabus, secrétaire -Lucienne Steffen, institutrice - Hélène Levrat - Mi-cheline Pernet-Girard - Andrée Rosselet, ménagère.

Ce journal publie ces listes de candidates avec réserves, au moment de la mise sous presse, elles n'avaient pas encore été contrô-lées, les délais n'étaient pas encore expirés.